

DÉCLARATION DE MARRAKECH SUR L'ACCÉLÉRATION DU FINANCEMENT DE L'ÉMERGENCE AFRICAINE

En marge des assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Marrakech - Maroc

Le Jeudi 12 Octobre 2023

Nous, Ministres africains, réunis à Marrakech le 12 octobre 2023, à l'invitation de Madame La Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume Maroc, pour participer à la réunion ministérielle de Haut-niveau sur « **l'accélération du financement de l'émergence africaine** », en marge des assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ;

Remercions Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour son leadership et son attachement au renforcement de la coopération interafricaine, ainsi que le gouvernement et le peuple marocain pour avoir accueilli les assemblées annuelles du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International et pour la chaleureuse hospitalité accordée à tous les participants.

Félicitons le Royaume le Maroc pour sa désignation comme pays hôte de la Coupe du Monde 2030 qui représente une opportunité unique de catalyser la croissance et la modernisation des infrastructures dans le Royaume et qui témoigne de la confiance en la capacité de l'Afrique à relever les plus grands défis.

Considérons que :

- Les progrès réalisés par notre continent à différents niveaux, notamment sur le plan des infrastructures, se sont traduits par la concrétisation de projets d'envergure, et témoignent de la volonté de nos pays à résorber le déficit que connaît l'Afrique sur ce plan et à réaliser un développement durable et une croissance solide.
- La consolidation des relations économiques intracontinentales, en alignement avec les objectifs et engagements de nos pays à développer la coopération Sud-Sud, constitue une condition clé pour le développement futur de notre continent et nécessite la mise en place d'infrastructures de qualité en vue d'accompagner ces ambitions.

Soulignons que

- En dépit des efforts menés, nos pays restent confrontés à des défis de taille, en matière d'infrastructures qui jouent un rôle crucial pour le développement de nos industries, nos chaînes de valeur, la création d'emplois, l'amélioration du niveau de vie de nos populations et la contribution à l'atteinte des objectifs des Agendas 2030 et 2063.
- La question du financement demeure dès lors un enjeu crucial à adresser pour le développement de programmes d'infrastructures ambitieux à même de combler le déficit en infrastructure dont souffre nos pays et que cet effort de financement ne peut être assurés uniquement par des ressources publiques.
- L'absence d'une solidarité internationale agissante et pérenne ralentit considérablement l'élan de l'action climatique en Afrique, pénalisant le continent qui n'a reçu, jusqu'à 2020, que 12% des flux annuels de financement climatique dont il a besoin.

Réaffirmons nos engagements à :

- Œuvrer pour une co-émergence durable africaine dans laquelle l'investissement dans les infrastructures jouerait un rôle de locomotive de développement, et ce, dans le cadre d'initiatives conjointes continentales et régionales ;
- Tirer parti des initiatives internationales en matière d'infrastructures au profit de l'émergence du continent africain ;
- Intensifier nos efforts communs pour renforcer le climat des affaires à travers l'amélioration des conditions structurelles de l'investissement, la mobilisation de financements pour stimuler la relance économique et la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation.
- Encourager la mise en place d'un modèle de gouvernance climatique distinct grâce à l'esprit partenarial et d'appropriation africaine.
- Œuvrer à la mobilisation diverses sources de financement, particulièrement privées, afin de relever plus efficacement le défi lié aux infrastructures en Afrique et réduire la pression sur nos ressources publiques.

Invitons les bailleurs de fonds, nos partenaires et pays amis à :

- Mettre en œuvre une architecture financière mondiale plus équitable et plus propice au développement de l'Afrique et à la réalisation de ses priorités de croissance qui respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale des États africains et contribue à l'épanouissement de ses populations ;
- Renforcer l'effort de coopération, aussi bien dans un cadre bilatéral que multilatéral, pour appuyer les pays africains dans la résorption du déficit en infrastructure à travers notamment l'augmentation du financement, la fourniture et le transfert de l'expertise technique et technologique et le renforcement des capacités.
- Appuyer l'émergence d'un secteur privé dynamique et créateur de richesse à même d'accompagner le développement de projets d'infrastructure structurants et pour combler le déficit de financement des infrastructures.

Invitons Madame la Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc à :

- Œuvrer pour le suivi de la mise en œuvre de cette Déclaration et à la création d'une Task Force interafricaine qui sera mise à la disposition des pays du continent pour :
 - la mise en commun des bonnes pratiques et des expériences dans les métiers du développement et du financement des infrastructures en Afrique
 - l'accompagnement dans le développement de projets d'infrastructure structurants et bancables
 - l'appui au portage de projets d'infrastructure africains lors des roadshows pour les levées de fonds auprès des investisseurs potentiels.

Invitons les pays africains participants à appuyer la mise en place et l'opérationnalisation de la Task Force interafricaine dans le cadre d'un dialogue ouvert visant la promotion des activités de développement des infrastructures en Afrique.

Soulignons que la présente Déclaration ne constitue pas un accord international et que la participation à cette initiative demeure volontaire et tiendra compte des orientations et des choix des pays africains.